

Réalisation d'assemblage permanent par soudage

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Professionnels intervenant dans l'exécution de travaux de soudage en chaudronnerie ou tuyauterie dans la fabrication d'équipements sous pression**

Code(s) NAF : **33.12Z**, **25.62B**

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **24/03/1978**

Mots clés : **Assemblage permanent**,
Equipement sous pression,
Tuyauterie, **Chaudronnerie**,
Qualification de soudeur, opérateur en soudage

Identification

Identifiant : **1298**

Version du : **21/09/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Article R557.2.1 à 7 du code de l'environnement "obligation des opérateurs économiques" Article R557.9-4 du code de l'environnement "Exigences Essentielles de sécurité mentionné à l'article L557-4 sont celles figurant à l'annexe I de la Directive 2014/68/CE du 15 mai 2014" (ainsi que de la directive 97/23/CE du 29 mai 1997)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif est la réalisation des assemblage permanents et des zones adjacentes qui doivent être exempts de défauts de surface ou internes préjudiciables à la sécurité des équipements sous pression.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Certaines habilitations électriques constituent une équivalence avec cette certification

Descriptif général des compétences constituant la certification

Les compétences requises permettent de préparer et d'exécuter des opérations d'assemblages permanents par soudage dans le cadre de la fabrication d'équipements sous pression qui doivent être exempts de défauts de surface ou internes afin de garantir leur sécurité et notamment le risque de rupture sous pression en service susceptible d'entraîner des dommages pouvant toucher les salariés d'exploitants, les riverains et populations environnantes, ainsi que des atteintes à l'environnement selon la nature du produit.

Modalités générales

Public visé par la certification

Tous publics

La qualification des personnels réalisant des assemblages permanents par soudage est prononcée par un organisme notifié ou entité tierce partie reconnue sur la base d'un examen théorique et pratique, dont la réalisation d'essais sur éprouvettes d'assemblages réalisés.

Liens avec le développement durable

niveau 3 : certifications et métiers dédiés au développement durable

Evaluation / certification

Pré-requis

Connaissance en métallurgie du soudage

Compétences évaluées

Capacité à mettre en oeuvre un ou des procédés de soudage

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

1 niveau par procédé de soudage

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Qualification de soudeur nominative

Certificateur(s)

- ON ou ETPR

Centre(s) de passage/certification

- sans objet

Plus d'informations

Statistiques

43800 qualifications prononcées en france en 2013

Autres sources d'information

Néant